

# BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECEN- SEMENT

## QUI ?

Tous les Français,  
filles et garçons âgés de 16 ans.

## POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.**

## COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,  
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,  
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

## RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS  
RÉGION NORD-OUEST

Le centre du service national d'Orléans

☎ 02 38 65 21 32

[csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr)



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

